



Présentation des états financiers

Les états financiers du Syndicat et de la section ont été présentés et les prévisions budgétaires ont été adoptées par vos personnes déléguées.

Application MaCSQ

Tout d'abord, lancée en version bêta en juin dernier, l'application MaCSQ a depuis été testée à l'interne et améliorée. Elle rassemble toutes les informations pertinentes de Champlain, en plus des contenus de la Centrale et de la Fédération.

Une de ses fonctionnalités principales est l'envoi de notifications « push », utiles pour des mobilisations spontanées ou des chaînes de courriels aux députés. C'est un outil qui est disponible pour les membres. Pour télécharger l'application sur iOS ou Android, rendez-vous à lacsq.org/macsq/.

Comité APD

Pour donner suite aux orientations définies lors du dernier Congrès du Syndicat de Champlain, le Conseil d'administration a mandaté un comité des assemblées personnes déléguées pour revoir les pratiques et la culture organisationnelle des assemblées. Ce comité est composé des personnes suivantes :

- Guylaine Bachand (**Des Patriotes soutien**)
- David Ricard (**Des Patriotes soutien**)
- Stéphane Dupray (**Salaberry**)
- Dominic Hébert (**Salaberry**)
- Mylène Patino (**Des Patriotes enseignant**)
- Isabelle Perreault (**Marie-Victorin**)
- Jean-François Guilbault (**Président**)

En marge des observations du comité, un sondage circule afin de recueillir l'avis de vos personnes déléguées et améliorer la tenue des assemblées. À Champlain, nous tentons toujours d'améliorer nos pratiques!

Porte ton pyj

Sandra Boudreau a transmis l'invitation du comité Champlain du Mouvement ACTES à participer à *Porte ton pyj* au profit d'Opération Enfant Soleil. Le 20 février 2025, les membres et les élèves sont encouragés à porter un pyjama à l'école en échange d'un don symbolique de 2 \$.

Comme elle l'a mentionné, c'est une magnifique occasion de sensibiliser les élèves à la solidarité et à l'empathie! Si vous participez, lors de la remise des dons, pensez à mentionner « Syndicat de Champlain » dans la boîte de commentaires. Ça permettra de vérifier la portée de la participation de Champlain. Merci pour votre générosité!

Coupures budgétaires

Le vice-président, Mark Infante a présenté les coupures qui ont été annoncées par le gouvernement, le 13 décembre dernier, aux directions générales des CSS du Québec. Selon les affirmations du ministre de l'Éducation, les coupures exigées ne doivent pas avoir d'impact sur les services aux élèves. Demandez à quiconque travaillant dans le réseau de l'éducation et il vous dira que c'est impossible.

Au CSSP, c'est plus de 5 millions de dollars qui doivent être récupérés d'ici le 31 mars 2025 à même les budgets actuels connus et les mesures annoncées, lesquelles finalement ne seront pas défrayées par le Ministère, malgré les sommes engagées par les établissements.

Voici les coupures attendues au Centre de services scolaire des Patriotes d'ici le 31 mars 2025 :

- 3,9 millions à couper dans les budgets;
- 1,4 millions à couper dans les mesures.

Après discussion, la direction générale du CSSP nous a garanti que les surplus de l'Annexe B de l'année scolaire 2023-2024, représentant près de trois millions de dollars seraient réinvestis tel que discuté en décembre dernier :

- Pour appuyer le développement du service *Escale* dans les secteurs qui ne sont pas encore desservis;
- Pour l'ouverture possible de classes spécialisées;

Pour bonifier les investissements en service direct aux élèves

Bref, il reste du travail à faire. Dans tous les cas, les coupures en éducation sont inacceptables!

Comités Ad-hoc

À cause du contexte, on nous a répondu que les comités ad-hoc sont présentement sur la glace, conséquence des coupures budgétaires.

Perfectionnement

Malheureusement, c'est le même principe pour le perfectionnement. En effet, avant les fêtes, on nous avait dit que les dépenses du budget des comités de perfectionnement s'élevaient à 42 000 \$ sur un maximum de 112 000 \$.

Au retour des fêtes on nous a annoncé que le budget de 112 000 \$ avait été dépassé... Le CSSP avait en fait « estimé » les montants dépensés et il n'avait pas effectué le calcul des montants approuvés.

Aussi, Mark a ajouté que certains montants de l'annexe B devaient être réinvestis dans le comité de perfectionnement. Toutefois, avec les coupures, ce ne sera possible. Bref, il y aura une rencontre et des explications du CSSP à fournir.

Relations de travail

Catherine Camerlain, conseillère en relations de travail a partagé avec les personnes déléguées l'une des nouvelles campagnes communicationnelles du Syndicat : *La pause syndicale*.

En format accessible, les capsules produites offriront aux membres la chance d'entendre directement les conseillères et conseillers syndicaux discuter de sujets liés à leur quotidien. Conditions de travail, droits, obligations et bien plus encore seront abordés dans des capsules claires, et surtout, engageantes!

Congé pour affaire personnelle

La relâche s'en vient. Catherine a donc poursuivi en faisant un rappel concernant les congés pour affaire personnelle.

Prenons les enseignantes et enseignant qui ont une tâche à 100 % (au prorata du contrat). Ces derniers ont six (6) journées dans une banque qui servent soit comme congé maladie ou congé pour affaires personnelles. Ces six journées sont monnayables à la fin de l'année.

Les journées utilisées pour affaires personnelles doivent faire l'objet d'un préavis à la direction au moins 24 h à l'avance. Il est possible qu'une demande de congé pour affaires personnelles soit refusée pour motif raisonnable. Une membre a demandé

des clarifications au sujet du motif raisonnable, ce à quoi a répondu Catherine : Si deux, voire trois membres du personnel prennent un congé pour affaires personnelles, il serait raisonnable que la direction refuse votre congé en voulant assurer une stabilité.

Nous invitons évidemment les membres à nous contacter en cas de problème ou de questionnement, nous sommes là pour vous!